

JurisMedX

Fiche pratique

Ergothérapeute



Laurence Petoud – Référente juridique

CAS Droits des patients & santé publique

www.jurismedx.ch – laurence@jurismedx.ch

1er janvier 2026

"Ce document est protégé par copyright. Son contenu est issu d'un travail original et ne peut être utilisé sans autorisation."



MedLegalFlow

Bienvenue dans **MedLegalFlow**, la méthode qui transforme l'approche du droit médical en un raisonnement clair et structuré. Avec cette approche, vous apprendrez à manier les règles juridiques avec précision et à appliquer le syllogisme juridique de façon efficace.

Grâce à une logique fluide et stratégique, vous maîtriserez enfin le raisonnement médical et juridique sans vous laisser submerger par la complexité des textes de loi.

Découvrez une ressource complète et interactive sur le droit médical et les droits des patients

Que vous soyez étudiant, professionnel de santé ou simplement curieux d'en savoir plus sur le droit des patients, cette banque de documents vous accompagne à chaque étape de votre apprentissage et de votre perfectionnement.

Accédez à une diversité de formats pédagogiques adaptés à tous les niveaux :

- ✓ **Quizz et QCM** progressifs pour tester vos connaissances
- ✓ **Cas pratiques** avec et sans analyse pour affiner votre raisonnement juridique
- ✓ **Fiches pratiques** claires et synthétiques pour une compréhension rapide
- ✓ **Cartes mentales et flash cards** pour mémoriser efficacement les notions clés
- ✓ **Notes de cours enrichies** tirées d'une préparation approfondie au CAS en droit des patients et de la santé publique

Pensé pour allier théorie et mise en application, cet ensemble vous offre un outil précieux dans votre démarche d'apprentissage et dans votre pratique professionnelle.

- 🔍 Transformez votre approche du droit médical grâce à une méthode structurée, dynamique et interactive !

Ce fichier est bien plus qu'un simple recueil de ressources : c'est une véritable invitation à explorer, à réfléchir, et à se dépasser. Quizz stimulants, cas pratiques captivants, analyses approfondies... Chaque section a été soigneusement conçue pour éveiller votre curiosité et affûter vos compétences.

Que vous soyez ici pour tester vos connaissances, affronter des scénarios réalistes ou plonger au cœur de la réflexion critique, vous êtes au bon endroit.

Préparez-vous à relever des défis intellectuels, à affiner vos raisonnements, et à construire les bases solides de votre maîtrise.

Le but du jeu ? Apprendre, progresser et — pourquoi pas — s'amuser un peu en chemin.

Alors, laissez-vous guider et découvrez tout ce que cette œuvre a à vous offrir.

Bonne exploration, et surtout... bon courage !



Table des matières

I.	Introduction générale	3
II.	Définition & mission	3
III.	Compétences propres	3
IV.	Sur délégation	3
V.	Interdits	3
VI.	Responsabilités	3
VII.	Références légales	4
VIII.	Cas pratique (exemple)	5
IX.	Ressources et contacts utiles	5



I. Introduction générale

La fiche pratique JurisMedX est conçue comme un **outil méthodologique clair et opérationnel**. Elle permet de transformer une situation concrète en un raisonnement juridique structuré, étape par étape.

Chaque fiche suit une logique identique : **énoncé, questions, analyse, règles de droit et solution**. Ce format facilite l'apprentissage, sécurise la démarche à l'examen et développe des réflexes utiles pour la pratique professionnelle.

Pensée comme un **guide visuel et synthétique**, elle vous accompagne aussi bien dans vos révisions que dans vos premières expériences de terrain.

II. Définition & mission

Profession de réadaptation centrée sur la **participation aux activités de la vie quotidienne** (AVQ, travail, loisirs).

L'ergothérapeute évalue les capacités fonctionnelles, propose des activités thérapeutiques et adapte l'environnement pour favoriser l'autonomie et la qualité de vie.

III. Compétences propres

- Réalisation de bilans fonctionnels (motricité fine, coordination, perception, cognition, autonomie).
- Mise en place de programmes de rééducation par l'activité (cuisine thérapeutique, entraînement des AVQ, réinsertion professionnelle, etc.).
- Recommandation et ajustement de moyens auxiliaires simples (couverts adaptés, fauteuils, barres d'appui...).
- Travail interdisciplinaire avec médecins, physio, infirmier·ère·s, psychologues, assistantes sociales.

IV. Sur délégation

- Utilisation de certains moyens auxiliaires complexes ou appareillages spécifiques sur prescription médicale.
- Participation à des programmes de réadaptation prescrits (accident, maladie chronique, troubles psychiques).
- Réalisation de rapports d'évaluation fonctionnelle à la demande du médecin, de l'assurance invalidité ou de l'employeur.

V. Interdits

- Poser un diagnostic médical (p. ex. « AVC ischémique », « schizophrénie »).
- Prescrire des médicaments ou certificats médicaux.
- Forcer un patient à participer à une activité sans base légale ni consentement valable (hors cadre très particulier de mesures de contrainte).



VI. Responsabilités

- **Civile** : chute lors d'un exercice insuffisamment sécurisé, utilisation inadaptée d'un moyen auxiliaire entraînant une blessure, absence de surveillance.
- **Pénale** : lésions corporelles par négligence, mise en danger d'autrui, violation du secret professionnel.
- **Organisationnelle** : défaut de transmission des informations significatives à l'équipe, non-documentation de risques identifiés.

VII. Références légales

- LPSan (RS 811.21) et lois cantonales de santé (autorisations, surveillance des professions).
- LAA/LAI pour les aspects de réadaptation professionnelle et moyens auxiliaires.
- Code pénal (secret professionnel, lésions corporelles).
- Directives et normes professionnelles (associations d'ergothérapie).



VIII. Cas pratique (exemple)

Un patient âgé, atteint de troubles de l'équilibre, participe à une séance d'ergothérapie en cuisine thérapeutique.

L'ergothérapeute le laisse debout sans ceinture de sécurité ni surveillance rapprochée alors qu'il manipule une casserole d'eau chaude. Le patient chute, se brûle gravement et subit des séquelles.

Questions :

- L'ergothérapeute a-t-il suffisamment évalué le risque ?
- Comment se répartissent les responsabilités entre l'ergothérapeute et l'établissement ?
- Quels éléments doivent figurer dans le dossier pour sécuriser la prise en charge (bilan, information, consentement, mesures de prévention) ?

IX. Ressources et contacts utiles

- Carte mentale
- Flash cards
- QCM
- Cas pratiques

Conclusion générale

La fiche pratique ne se limite pas à donner une réponse : elle vous apprend surtout à raisonner en juriste.

En vous exerçant avec ces modèles, vous construisez une méthode fiable pour analyser des faits, identifier les règles pertinentes et formuler une solution argumentée.

Chaque cas devient ainsi une occasion de progresser, d'affiner vos réflexes juridiques et de consolider vos connaissances.

La fiche est donc **un levier d'autonomie** et de confiance, que ce soit pour réussir vos examens ou pour affronter la pratique professionnelle avec assurance.